

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY – MONTPELLIER

MASTER

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles D612-33 à D612-36, D613-1 à D613-6, D613-11, D681-2, D683-2 et D684-2 ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu l'arrêté ministériel du 7 juin 2011 relatif à l'habilitation de l'Université Paul Valéry – Montpellier à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme MAUD SAUREL, née le 22 janvier 1987 à MONTPELLIER (034), en vue de son inscription au master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER ARTS, LETTRES, LANGUES**, à finalité **RECHERCHE**, mention **SCIENCES DU LANGAGE**, spécialité **ANALYSE DES DISCOURS MÉDIATIQUES, SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE DES LANGUES ET CULTURES**

mention très bien

est délivré à **Mme MAUD SAUREL**

au titre de l'année universitaire 2013-2014, et confère **le grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Montpellier, le 5 février 2015

Le titulaire

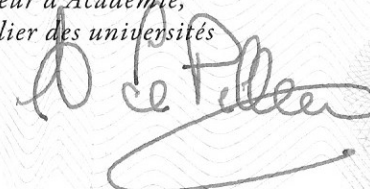


La Présidente



Anne FRAÏSSE

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*



Armande LE PELLEC MULLER

N°

MONTIII 10700503

/2015201305329